université angers

FACULTÉ
DES LETTRES, LANGUES
ET SCIENCES HUMAINES

_____

DÉPARTEMENT DE LETTRES ET SCIENCES DU LANGAGE

Master Didactique des Langues
Français Langue Etrangère, Technologies Educatives

Parcours à distance Didactique des langues, des littératures et des cultures.

2022-2027

_____

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

MODALITES DE CONTROLE
DES CONNAISSANCES

Responsable d'année : Nadja MAILLARD-DE LA CORTE GOMEZ,MCF – nadja.maillard@univ-angers.fr
Emmanuelle ROUSSEAU-GADET
Emmanuelle.rousseau@univ-angers.fr

Secrétaire pédagogique : Marie GOMES - Bureau 25

marie.gomes@univ-angers.fr

11, Boulevard Lavoisier, 49045 ANGERS Cedex

Téléphone : 02 41 22 64 33 – Fax : 02 41 22 64 97

1. Objectifs

1.1. Objectifs généraux

- Construire une offre en relation forte aux besoins professionnels de terrain, notamment à l'innovation éducative, aux outils numériques et à la FOAD.
- Former des professionnels pour l'enseignement des langues étrangères et plus spécifiquement du français comme langue étrangère, des littératures et des cultures.
- Apporter des savoirs et des savoir-faire requis pour enseigner les langues les littératures et les cultures.
- Animer des équipes pédagogiques, concevoir des programmes et des pratiques d'évaluation adaptées.

1.2. Objectifs professionnels

Ce parcours s'adresse à des étudiants qui sont susceptibles d'occuper les fonctions suivantes :

▪ Responsable des enseignements, conseiller pédagogique, directeur des cours dans les écoles de langues, publiques ou privées (France ou étranger).

▪ Coordinateur en langues dans les services de formation continue des entreprises, des mouvements sociaux, des chambres de commerce, les Instituts et Centres culturels, les services communs de langues (en milieu universitaire).

▪ Chargés de l'élaboration de cursus, dans le système éducatif ou hors système éducatif.

▪ Chargés de la coordination d'action et de la structuration des formations à l'intention de publics migrants (en milieu associatif, pour les collectivités locales).

2. Compétences

- **Blocs de compétences**	- **Compétences identifiées**
- Compétences transversales linguistiques	- Prendre la parole en public pour défendre un projet. - Rédiger des dossiers d'aide à la prise de décision. - Développer une argumentation avec un esprit critique. - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambigüe, et dans un registre adapté au public visé (apprenants de français, notamment).
- Compétences transversales informatiques	- Maîtriser l'informatique pour générer des outils de suivi (évaluations…). - Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe. - Exploiter des logiciels de bureautique, d'acquisition et d'analyse de données avec un esprit critique. - Utiliser une plateforme d'enseignement/apprentissage à distance, pratiquer le e-learning.
- Compétences transversales méthodologiques	- Utiliser les méthodes de recueil de données et de traitement de données qualitatives et quantitatives. - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. - Conduire une démarche innovante dans une situation complexe. - Conduire dans un champ disciplinaire une démarche innovante qui prenne en compte la complexité d'une situation en utilisant des informations qui peuvent être incomplètes ou contradictoires.

	- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche.
- Compétences transversales professionnelles	- S'adapter à son environnement de travail dans différents contextes socioprofessionnels et interculturels, nationaux et internationaux. - Rendre compte de son travail oralement et par le biais d'écrits. - S'adapter à des situations nouvelles ou pluridisciplinaires pour apporter des solutions.
- Bloc 1 : Enseignement/Formation des langues (FLE/FLS), des littératures, et des cultures	- Enseigner le français (FLE/FLS) en mettant l'accent particulièrement sur la dimension culturelle et littéraire de l'enseignement. - Intervenir dans les formations scolaires de français langue étrangère, des littératures et des cultures tant dans un cadre institutionnel que sur le marché "privé" des langues. - Intégrer des équipes d'enseignants, de tuteurs, de formateurs de formateurs, de concepteurs de formations centrées sur la didactique des littératures et des cultures. - Enseigner à l'aide des nouvelles technologies et Utiliser les technologies de l'information et de la communication, notamment les ressources multimédia pour se former et enseigner à distance les langues, les littératures et les cultures , analyser et évaluer l'offre disponible pour faire des choix adaptés. - Enseigner à l'aide des nouvelles technologies dans des environnements spécifiques. -
- Bloc 2 : Coordination pédagogique	- Animer des équipes pédagogiques de formation de français langue étrangère, des littératures et des cultures et mettre en place des actions de formation de formateurs - Analyser et adapter les matériels didactiques répondant aux besoins identifiés et aux objectifs déterminés pour des classes de FLE/FLS. - Organiser le suivi (pédagogique, logistique, administratif...) des apprenants. - Réaliser des bilans de compétences linguistiques et positionner les apprenants dans des groupes de formation appropriés à leurs niveaux et à leurs besoins. - Mettre en œuvre des connaissances théoriques et méthodologiques (approches en didactique des langues, des littératures et des cultures) et apprendre à se constituer, à partir de ces apports théoriques un répertoire de ressources susceptibles d'être mobilisées dans l'action professionnelle. - Elaborer un référentiel de formation (compétences linguistiques), ou de certification dans le champ du FLE /FLS centré sur la didactique des littératures et des cultures. -
- Bloc 3	- Concevoir des programmes, des référentiels et des pratiques d'évaluation adaptés.

Ingénierie de formation	- Aménager ou orienter des programmes, syllabus ou des matériaux pédagogiques. - Définir des objectifs et proposer des approches méthodologiques adéquates pour l'enseignement des langues, des cultures et des littératures. - Analyser une offre de formation, évaluer l'adéquation de l'offre avec la demande, évaluer la cohérence pédagogique et organisationnelle d'un dispositif, analyser l'adéquation d'une offre avec les profils et les besoins des apprenants, la cohérence avec les objectifs et les contenus formatifs définis et les moyens pédagogiques mis en œuvre. - Réaliser l'analyse des besoins, ressources et moyens de formation d'une structure pour concevoir un programme et des produits pédagogiques adaptés. - Concevoir et faire évoluer un dispositif de formation en adéquation avec la demande et en respectant un cahier des charges précisant les attentes, contraintes et moyens d'un organisme éducatif ou de formation éventuellement, des tests, des modules répondant aux attentes de la formation en didactique des langues centrée sur la littérature et les cultures. - Analyser les situations et les besoins de publics divers et adapter des stratégies didactiques, construire et mettre en œuvre des programmes fondés sur une progression pertinente. - Concevoir des programmes et des pratiques d'évaluation adaptées, aménager ou orienter des programmes d'enseignement des littératures et des cultures en adéquation avec des situations éducatives.
- Bloc 4 Conseil en enseignement des langues, des littératures et des cultures	- Etre capable de mener des audits de formation en langues (FLE/FLS). - Concevoir et cadrer ses interventions professionnelles par des analyses politiques, sociolinguistiques, anthropologiques, linguistiques, psycholinguistiques et culturelles des situations éducatives concernées. - Analyser une offre de formation, évaluer l'adéquation de l'offre avec la demande, évaluer la cohérence pédagogique et organisationnelle d'un dispositif, analyser l'adéquation d'une offre avec les profils et les besoins des apprenants, la cohérence avec les objectifs et les contenus formatifs définis et les moyens pédagogiques mis en œuvre. - Poser un diagnostic et formuler des préconisations adaptées et réalistes en vue de l'amélioration d'une offre ou d'un programme. - Elaborer un dispositif d'évaluation de formation linguistique (audit) et un plan de formation adéquat et réaliste.
- Insertion	- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives. - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. - Travailler en équipe autant qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet. - S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux. - Conduire un projet (conception, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif et en assumer les responsabilités.

	- Conduire une démarche innovante qui prenne en compte la complexité d'une situation en utilisant des informations qui peuvent être incomplètes ou contradictoires. - S'adapter à un environnement de travail international et multiculturel. - Opérer une veille sur le développement et les innovations du métier. - Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche.
	- Ce parcours permet d'accéder aux fonctions de responsable des enseignements, de conseiller pédagogique, de directeur des cours dans des écoles de langues publiques ou privées en France ou à l'étranger, de coordonnateur en langues (littérature et cultures) dans les services de formation continue des entreprises, des chambres de commerce, des instituts et centres culturels, des services communs de langues en milieu universitaire.

3. Tableau de synthèse des UE

Intitulés de l'U.E.	**Heures / étudiant**	**ECTS**	**Coef.**	**Modalités d'évaluation** **Session 1 et 2 – assidus et DA**
Semestre 1		30		
2 UE de méthodologie obligatoires		**8**	**2**	
UE 201 Méthodologie du mémoire	24	4	1	**Dossier**
UE 202 Écriture créative académique et de recherche	24	4	1	**Dossier**
2 UE littératures et interculturel au choix parmi 3		**8**	2	
UE 203 Diversité linguistique et culturelle dans la littérature de jeunesse	24	4	1	**Dossier**
UE 204 Enjeux sociolinguistiques des littératures francophones	24	4	1	**Dossier**
UE205 Enseignement / apprentissage des langues : littérature, francophonie, créativité	24	4	1	**Dossier**
3 UE au choix Didactique et ingénierie		**12**	**3**	
UE 206 Langue vivante --UE devant être choisie **uniquement** par les étudiants ne pouvant attester d'un niveau B2 dans une LV ou n'ayant pas validé l'ue de LV de M1-Fle	24	4	1	**Validation**

UE 207 Ingénierie de la formation et conception de projets culturels	24	4	1	**Dossier**
UE 209 S'adapter à la diversité des situations d'enseignement/apprentissage en L2	24	4	1	**Dossier**
UE 210 Création de séquences pédagogiques en ligne pour l'apprentissage des langues	24	4	1	**Dossier**
UE 211 Pratiques professionnelles et réflexivité	24	4	1	**Dossier**
UE212 Enseignement des langues et des francophonies : projets collaboratifs	24	4	1	**Dossier**
1 UE Accompagnement réflexif obligatoire				
UE213 Découverte et accompagnement	12	2	1	**Validation**
Total semestre impair		30		

Semestre 4	30		
Mémoire	20	10	**Mémoire**
Stage (250h)	10	2	**Rapport d'activité**
Total semestre pair	30		
Conditions de validation du master : cf. documents relatifs au contrôle des connaissances : https://www.univ-angers.fr/fr/vous-etes/etudiant-e/examens.html			

4. Conditions d'admission en M2

Les étudiants de l'université d'Angers titulaires du master 1 didactique des langues 1 (parcours à distance) entrent de droit en M2.

Les étudiants possédant un autre diplôme de même niveau y compris étranger, s'ils disposent d'une expérience correspondante, peuvent être admissibles par la voie de la validation des études, des expériences professionnelles ou acquis personnels effectuée selon les modalités générales existantes. Elle concerne les enseignants et autres acteurs du domaine éducatif, en particulier ceux qui travaillent pour les domaines concernés (formation de migrants, formation d'adultes…).

5. Modalités de contrôle des connaissances

Toutes les UE sont validées par une note sauf les UE 213 et 206 validées par suivi.

Le mémoire est noté par un jury composé d'un directeur de mémoire et d'un co-jury réunis en commission.

6. Contenu des UE

UE201 - Méthodologie du mémoire de recherche

Ce cours fournira aux étudiants des repères académiques pour les conduire à la rédaction d'un Mémoire. Ses objectifs peuvent ainsi se décliner : aider l'étudiant à :

- cibler un sujet de recherche motivant et à en vérifier l'accessibilité ;
- cerner une problématique pertinente ;
- réfléchir à des hypothèses de départ ;
- formuler clairement la problématique ;
- établir une bibliographie et l'utiliser à bon escient ;
- choisir des pistes méthodologiques à mettre en oeuvre ;
- planifier une enquête de terrain : quelles techniques d'enquête (l'entretien, le questionnaire ….) et comment les réaliser ;
- préparer un premier plan de rédaction ;
- rédiger son mémoire.

UE 202 - De l'écriture créative à l'écriture académique et de recherche

Le cours a pour objectifs principaux de transformer le rapport à l'écriture de l'étudiant et de l'installer dans une posture de sujet écrivant, en vue de mémoire. Il propose un parcours d'écriture, partant de situations d'écriture ludiques et créatives pour tendre à l'initiation à une écriture de recherche, en passant par l'exploration de différentes techniques rédactionnelles utiles à la production de textes académiques attendus dans une formation de master. Il vise aussi à sensibiliser aux démarches didactiques de production d'écrits pour transposition à la classe (FLE/FLM).

UE 203 - Diversité linguistique et culturelle dans la littérature de jeunesse

Le cours propose une découverte de la littérature de jeunesse, des classiques aux créations les plus contemporaines. Il vous invite à découvrir son histoire, ses spécificités, notamment sa dimension iconotextuelle, à vous interroger sur ses enjeux, ses valeurs.

Il s'agira ensuite vous faire explorer les potentialités didactiques de la littérature de jeunesse pour l'enseignement apprentissage des langues, auprès, principalement, d'un public d'enfants et d'adolescents, dans des contextes FLE et FLS. Vous découvrirez et serez amenés à construire des séquences pédagogiques prenant appui sur des albums et des romans « en V.O. », bi-plurilingues et/ou mettant en scène la pluralité et le contact des cultures.

UE 204 - Enjeux sociolinguistiques des littératures francophones

Ce cours sensibilisera sur les enjeux de la pluralité des langues. A partir de corpus de littératures francophones, il sera question de réfléchir aux fondements politiques, biographiques, éthiques, économiques, etc. des choix de langues dans l'écriture. Par l'analyse d'extraits d'œuvres, on se penchera sur des expériences de rencontres interculturelles en situations plurilingues. On en dégagera quelques conséquences théoriques et épistémologiques liées à l'appropriation des langues (le rôle de l'écriture, place de la traduction, les imaginaires sociolinguistiques, la notion de « langue », etc.), travail qui conduira vers une conception diversitaire et dynamique de la notion de « langue ».

UE 205 - Enseignement / apprentissage des langues : littérature, francophonie, créativité

Ce cours offre tout d'abord un parcours de découverte des littératures francophones, et sensibilise à quelques problématiques et enjeux caractéristiques de ces littératures (avec un focus plus particulier sur les littératures africaines, antillaise et maghrébines).

Il amène ensuite à découvrir et d'interroger les usages (passé et présents) des textes littéraires francophones dans la classe de FLE/S. Il invite à diversifier les corpus mobilisés dans la classe de langue et à mobiliser les textes littéraires à l'occasion d'activités qui favorisent les expériences sensibles, l'engagement et la créativité des apprenants.

Il propose de découvrir et construire des séquences pédagogiques portant sur des textes littéraires issus de l'ensemble de la francophonie, et explorant les multiples voies d'accès à la littérature en classe de langue.

UE 206 Langue vivante

Cours de remise à niveau en anglais - 20 leçons pour :

–(re) découvrir les principales fonctions

- (ré) activer les principales expressions correspondantes
- systématiser l'étude des principaux éléments de syntaxe

UE devant être choisie uniquement par les étudiants ne pouvant attester d'un niveau B2 dans une LV ou n'ayant pas validé l'UE de LV de master 1 de didactique.

UE 207 – Ingénierie de la formation et conception de projets culturels

Ce cours vise à se familiariser avec l'ingénierie de formation et l'ingénierie pédagogique. La première partie convoque les éléments théoriques liés à la l'ingénierie de formation, la deuxième permet de construire des projets de formation (construction de cahier des charges, réponse à appel à projet, communication sur les démarches qualité). Cette UE aborde également la construction de projet culturels.

UE 209 - S'adapter à la diversité des situations d'enseignement / apprentissage en L2

Dans cette UE, il s'agira de connaître les différents publics d'apprentissage en L2 dans le champ du FLE : nous nous attarderons plus spécifiquement sur le Français langue seconde en contexte scolaire pour l'apprentissage du Français langue de scolarisation aux élèves allophones, sur le FOS avec l'analyse des besoins de l'apprentissage du français dans un cadre professionnel précis mais nous envisagerons également les situations plus générales d'apprentissage du FLE. Pour cela, nous définirons ce qui caractérise une situation d'apprentissage en lien avec l'apprentissage d'une L2 (dans ses dimensions, linguistiques, cognitives et affectives) et ce que cela implique au niveau didactique et pédagogique pour son enseignement.

UE 210 - Création de séquences pédagogiques en ligne pour l'apprentissage des langues

Ce cours propose de réfléchir aux différentes situations d'apprentissage à distance à travers l'observation de contenus mis en ligne. (MOOC, Formation à distance, hybride, e-learning...)

Ensuite une mise en pratique sera proposée avec l'utilisation de différents outils d'enseignement : la plate-forme Moodle et les chaînes éditoriales telles que Opale.

UE 211 - Pratiques professionnelles et réflexivité

Ce cours propose une approche théorique et pratique des fondamentaux du courant réflexif appliqué au métier d'enseignant ; la pratique réflexive étant entendue comme outil de développement professionnel. Le cadre théorique permettra alors de définir le métier d'enseignant et les éléments constitutifs de l'agir professoral (répertoire didactique, stratégies pédagogiques, etc.). L'organisation du cours favorisera la participation active des étudiants (lectures commentées, questionnaires autoréflexifs, participation aux forums, etc.).

UE212 Enseignement des langues et des francophonies : projets collaboratifs

Ce cours amène les étudiants à s'impliquer tout au long de l'année dans la réalisation concrète de plusieurs projets (pédagogiques, culturels). Il s'agit ainsi : 1/ d'organiser, de mettre en place et de participer à un événement en ligne à l'occasion de la semaine de la francophonie.

2/ de réaliser des dossiers ou fiches pédagogiques dans le cadre de partenariat avec différentes institutions (par ex. : dossiers pédagogiques pour le Prix de littérature de jeunesse de l'Unicef), en remplissant un cahier des charges précis. NB : le choix de cette UE implique de pouvoir se rendre disponible pour des réunions de travail en mode synchrone.

UE213- Formation à distance : découverte et accompagnement-

Les 4 étapes du cours aident à prendre connaissance du fonctionnement du Master 2 Pro DILALIC, à identifier et développer les compétences nécessaires pour étudier à distance. Objectifs : se présenter, connaître les autres étudiants inscrits dans la formation, construire une communauté d'apprentissage ; comprendre le fonctionnement d'ensemble de la formation, établir son calendrier de travail de l'année ; partager des conseils et ressources pour mieux travailler à distance ; faire le point sur votre avancée dans le master, vous motiver, vous organiser.

Stage

Le stage (ou les stages) est (sont) d'une durée minimum de 250 heures. Il est possible de réaliser plusieurs stages dont un stage d'une durée minimum de 150 heures.

Il(s) se déroule(nt) dans des institutions correspondant aux finalités professionnelles de la formation, en France ou à l'étranger. Il peut s'agir de stages offerts par le MAE (dit « stage long »), ou de stages effectués en structures publiques (Universités, centres de formation continue, GRETA) ou privées (associations, chambres de commerce, SA/SARL…). Le CeLFE, centre de langue de l'université accueille aussi de manière privilégiée des stagiaires de M2.

Le stage doit comporter une partie enseignement et un projet pédagogique mené dans la structure d'accueil (exemples : création d'un programme de cours, organisation d'événements linguistiques ou culturels, élaboration de matériel…).

Pour les étudiants en activité dans les domaines visés par la formation (en particulier ceux qui sont en poste dans les réseaux français à l'étranger), une dispense de stage peut être accordée, sur demande. Mais cela ne dispense pas de la rédaction d'un rapport d'activité.

Dans tous les cas, le stage donnera lieu à un rapport d'activité d'une dizaine de pages.

Le rapport d'activité permettra de rendre compte des missions accomplies pendant le stage ainsi que des apports de ce stage dans la construction de l'identité professionnelle - voir les documents spécifiques pour les informations complémentaires.

Mémoire

Le mémoire est un travail de recherche d'un format de 80 pages maximum (hors annexes), réalisé selon une méthodologie appropriée conforme aux exigences présentées dans l'UE 201. Il doit être réalisé sous la direction d'un enseignant de la formation (ou d'un universitaire/professionnel « extérieur » après l'accord préalable du responsable de la formation) - voir les documents spécifiques pour les informations complémentaires.